

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7166**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Sciences et Technologies Mention Sciences pour l'Ingénieur Spécialité Génie Civil Architectural et Urbain
Nouvel intitulé : Sciences humaines et sociales/Sciences technologies santé, Mention Génie Civil, Urbanisme et Aménagement, Spécialité Génie Civil Architectural et Urbain

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis	Président de l'université de Valenciennes, Recteur de l'académie, Recteur de l'académie, Président de l'université de Valenciennes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois, 232 Bâtiment : construction et couverture, 341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif du Master spécialité GCAU est de former des professionnels du secteur du bâtiment et de l'urbain, ayant des compétences en maîtrise d'ouvrage et notamment en montage d'opérations immobilières et en gestion de patrimoines immobiliers ; en ingénierie et maîtrise d'oeuvre ; en conduite de travaux, en études de prix et de méthodes en entreprise. - Dans le domaine du Montage d'Opérations ce professionnel définit les programmes immobiliers et intervient dans toutes les phases du processus : de la prospection du terrain, à l'étude de faisabilité, à la réalisation jusqu'à la commercialisation.

- en Gestion de Patrimoine Immobilier

Il gère un ou plusieurs sites immobiliers en mettant en oeuvre les moyens techniques, juridiques, financiers et administratifs dans un objectif de rentabilité.

- Chef de Projet (BTP) :

Il assure des responsabilités d'encadrement.

Il définit les procédés techniques, organisationnels et économiques d'un projet d'ouvrage ou d'installation.

- en Conduite de Travaux (BTP) : il assure des responsabilités d'encadrement. Il définit les procédés techniques, organisationnels et économiques d'un projet d'ouvrage ou d'installation. Il contrôle toutes les étapes du chantier, depuis l'étude du dossier jusqu'à la réception des travaux.

Il assure la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou plusieurs chantiers jusqu'à la garantie du parfait achèvement des travaux.

Il établit les relations avec les différents partenaires externes ou internes à l'entreprise.

Il décide de la composition des équipes et gère les plannings de travail.

Les diplômés sont capables de gérer un processus de construction et d'en dégager un programme, à partir de la phase préalable des « études de faisabilité » jusqu'à la réalisation des travaux sur chantier, en passant par la gestion des équipes de projet et le contrôle des opérations. Compétences techniques :

Etre capable de gérer et coordonner un chantier tous corps d'états en construction neuve ou en réhabilitation

Compétences organisationnelles et managériales :

Etre capable de gérer un projet de construction, d'assurer la coordination des acteurs et des tâches dans un souci d'efficacité et de rentabilité

Compétences juridiques et réglementaires :

Savoir se familiariser avec le cadre des politiques sociales et les évolutions légales et jurisprudentielles en matière d'urbanisme et d'assurance construction

Compétences informatiques orientées métiers :

Maîtriser les logiciels de base dans domaine du BTP liés en particulier aux métiers visés par la spécialité GCAU

Compétences transversales :

Développer les capacités d'expression, même dans une autre langue, de déduction, analyse et synthèse, ainsi que des savoir-faire méthodologiques (prendre des notes, structurer un discours, manipuler des concepts et, d'une manière générale, maîtriser l'abstraction) et des savoir-être (pouvoir travailler un groupe, réaliser des projets)

Compétences du secteur immobilier et de la construction (spécificité locale - UVHC) :

Etre capable de maîtriser tous les différents aspects d'un montage d'opérations et la gestion de patrimoine

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

BTP Bâtiment Travaux Publics

En fonction de leur cursus complet (parcours d'études ou acquis professionnels antérieurs au Master) et de leur projet professionnel, les

diplômés sont embauchés dans l'ensemble des milieux professionnels du secteur de la construction : > chez les maîtres d'ouvrage (organisme HLM, promoteurs immobiliers, industriels particuliers, collectivités locales,...) qui commandent les projets de construction et d'aménagement

> dans les cabinets et sociétés d'ingénierie et de maîtrise d'oeuvre (architectes, économistes, bureaux d'études, de contrôle,...)

> dans les entreprises pour la préparation des chantiers, la conduite de travaux, la gestion financière des opérations,...

Types d'emplois accessibles

- Monteurs d'Opérations Immobilières
- Gestionnaire de Patrimoine Immobilier
- Chef de Projet (BTP)
- Conducteur de Travaux (BTP)

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1503 : Management de projet immobilier

C1501 : Gérance immobilière

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1201 : Conduite de travaux du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'obtention du master est soumise à : - l'acquisition de 120 crédits européens (conformément au système ECTS) au-delà de la licence ;

- l'obtention des moyennes des semestres de la formation générale, en dehors du module de stage ;

- la validation du stage (6 ECTS en M1 et 8 ECTS en M2);

- la validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue étrangère parmi celles proposées par l'ISTV ;

- la validation du projet professionnel (4 ECTS en M1 et 4 ECTS en M2).

Le bénéfice des composantes acquises est illimité.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances dans les matières théoriques sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par une combinaison des deux modes.

Les projets et les stages sont évalués sur la base d'un rapport et d'une soutenance.

Un module est définitivement acquis et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Un semestre est validé lorsque l'étudiant justifie de 30 crédits européens pour ce semestre. Le semestre peut être obtenu par compensation entre les différentes matières théoriques.

La compensation est exclusivement semestrielle.

Les semestres d'enseignements comprennent des modules de :

- langue, formation humaine, organisation des entreprises de BTP et management (15 ECTS)
- procédés de construction, mécanique des structures, pathologie des ouvrages, diagnostic (9 ECTS)
- logistique, préparation, animation et gestion technique et financière de chantiers (10 ECTS)
- montage d'opérations immobilières, gestion de patrimoine, maîtrise d'ouvrage publique (16 ECTS)
- faisabilité financière, coût global, marketing des opérations immobilières (10 ECTS)
- sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire et à la sociologie urbaine (7 ECTS)
- droit du travail et de la maîtrise d'ouvrage (8 ECTS)
- informatique : SIG Systèmes d'Informations Géographiques, TIC pour la Construction, DAO/CAO, (10 ECTS)
- qualité, ergonomie, développement durable, prévention et gestion des risques (9 ECTS)
- initiation à la recherche et méthodes (4 ECTS)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 juillet 2006 d'habilitation du diplôme n°20060760

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-valenciennes.fr/>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-valenciennes.fr/istv>

Lieu(x) de certification :

Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC) Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ISTV (Institut des Sciences et Technologies de Valenciennes) composante de l'UVHC (Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis) Adresse : Le Mont Houy, 59313 Valenciennes cedex 9

Historique de la certification :

Certification suivante : Sciences humaines et sociales/Sciences technologies santé, Mention Génie Civil, Urbanisme et Aménagement, Spécialité Génie Civil Architectural et Urbain